

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

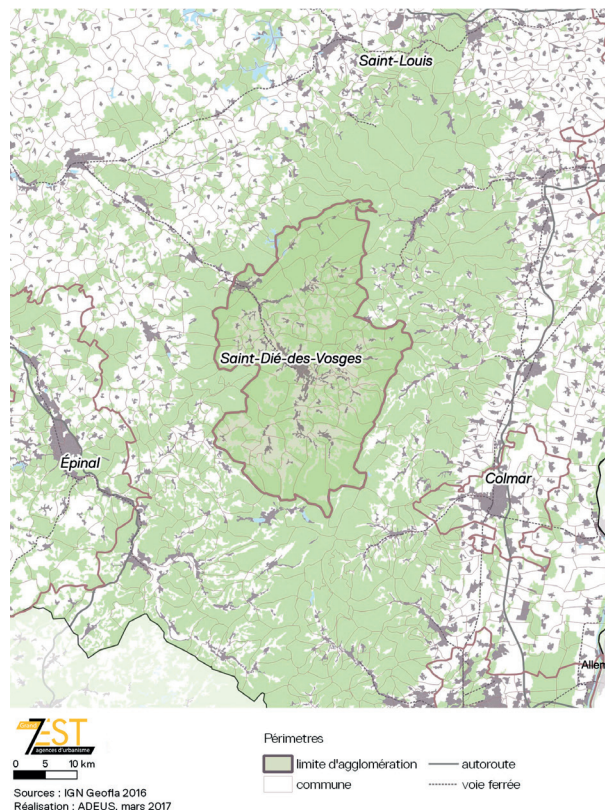
Portrait d'agglomération

DATES CLÉS

- 16 décembre 2013 : arrêté qui voit naître la Communauté de Communes des Vallées de la Haute Meurthe par la fusion de la Communauté de Communes Val de Meurthe et de la Communauté de Communes de la Haute Meurthe.
- 26 juin 2014 : l'intercommunalité devient la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges à 9 communes.
- 1er Janvier 2017 : naissance de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges à 74 communes (fusion de 6 intercommunalités*).
- Intégration prochaine de 3 nouvelles communes.
- Président : David Valence depuis le 16 avril 2014.

* CC de la Vallée de la Plaine, CC du Pays des Abbayes, CC des Hauts-Champs, CC du Val de Neuné, CC de Saint-Dié-des-Vosges, CC Fave-Meurthe-Galilée.

	Population	Nombre de communes	Superficie (km ²)
Ville-centre	20 471	1	46
CA Saint-Dié-des-Vosges	77 143	74	934
SCoT	-	-	-



COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ DES VOSGES

La Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges exerce les compétences suivantes :

Compétences obligatoires :

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace,
- Équilibre social de l'habitat,
- Politique de la ville,
- Accueil des gens du voyage,
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles :

- Politique du logement et du cadre de vie,
- Protection et de mise en valeur de l'environnement,
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes,

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et scolaires,
- Actions sociales d'intérêt communautaire,

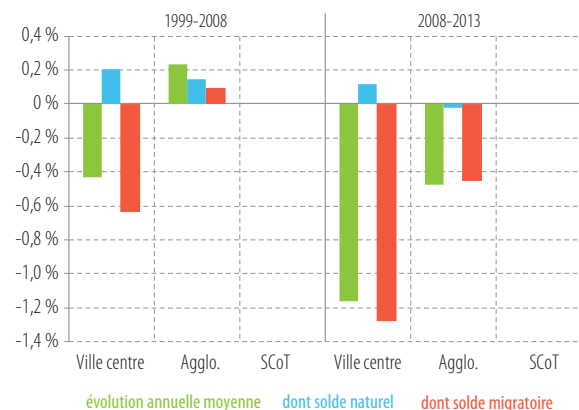
Des compétences facultatives :

- Entretien des voiries,
- Assainissement,
- Équipements culturels et sportifs,
- Action sociale,
- Production d'énergies renouvelables,
- Protection des milieux naturels (espaces agricoles, friches et parcelles forestières, milieux aquatiques, etc.),
- Prévention des risques, et notamment d'inondations,
- Aménagement numérique.

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

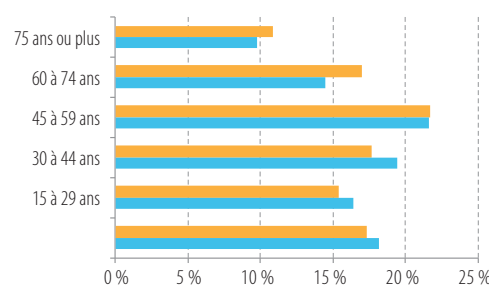
Une croissance de l'EPCI négative. (source : INSEE)



Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013.

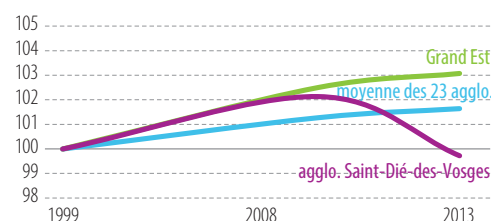
Une répartition par âge de la population similaire à l'ensemble des agglomérations du Grand Est.

(source : INSEE)



Évolution comparée de la population

source : INSEE



REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	CA Saint-Dié-des-Vosges	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglomérations
Revenu moyen des foyers fiscaux	20 395 €	+ 11 %	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	63 %	+ 10 points	55 %

source : DGI

	CA Saint-Dié-des-Vosges	Moyenne des 23 agglomérations
Part de la population couverte par le RSA	8,6 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,35	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

46 % de la population se trouve dans l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (commune de 20 500 habitants), 56 % dans des communes de moins de 500 habitants, 80 % des communes ont moins de 100 habitants. La CA de Saint-Dié-des-Vosges compte 20,5 % de la population du département et connaît un phénomène de décroissance démographique depuis 1999. La décroissance démographique observée entre 1999 et 2008 sur le territoire s'est accentuée à partir de 2008 : l'évolution annuelle moyenne de la démographie observée sur la ville-centre est de -1,2 % entre 2008 et 2013, contre -0,40 % sur la période 1999-2008. À l'échelle de l'agglomération, si la croissance démographique avoisinait les +0,2 % sur la période 1999-2008, cette tendance a basculé sur la période 2008-2013 avec une évolution annuelle moyenne de -0,5 %. Cette perte démographique, de 0,48 % par an en moyenne entre 2008 et 2013, est notamment due à un solde migratoire important et non compensé par le solde naturel.

Dans un contexte national de vieillissement de la population, le département des Vosges est le plus âgé de Lorraine. La CA de Saint-Dié-des-Vosges fait elle aussi face à un vieillissement de sa population et dans une mesure similaire à ses territoires voisins. L'indice de jeunesse (population âgée de moins de 20 ans rapportée à celle de plus de 60 ans) est de 0,83. Pour 100 personnes de plus de 60 ans, il y a donc 83 personnes de moins de 20 ans sur le territoire. A titre comparatif, Épinal a un indice de jeunesse de 0,94.

Avec un revenu moyen par foyer fiscal de 20 395 € par an en 2014, la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges affiche une moyenne nettement inférieure à celle de l'ensemble des agglomérations du Grand Est. Néanmoins, le territoire observe une progression de +11 % du revenu moyen des foyers fiscaux depuis 2006. Ce revenu moyen inférieur à la moyenne s'explique par l'impact qu'a eu la crise économique sur un territoire à forte vocation industrielle. C'est également ce qui explique la part élevée de foyers fiscaux non imposables, qui a progressé de 10 points entre 2006 et 2014. Cette part se rapproche du pourcentage de ménages éligibles au logement social (plus de 60 %). L'extension de l'intercommunalité, passant de 9 à 74 communes, pourrait avoir une conséquence directe sur l'augmentation de ces taux.

La part de population couverte par le RSA, qui s'élève à 8,6 %, est dans la moyenne constatée à l'échelle de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. L'IDH4 présente, quant à lui, une valeur relativement basse de 0,35 contre une médiane de 0,49 pour les 23 intercommunalités de référence. Ceci est notamment dû à un indice de revenu relativement faible (0,12), avec des revenus moyens fiscaux inférieurs à la moyenne.

HABITAT

Une dynamique de la construction neuve en baisse

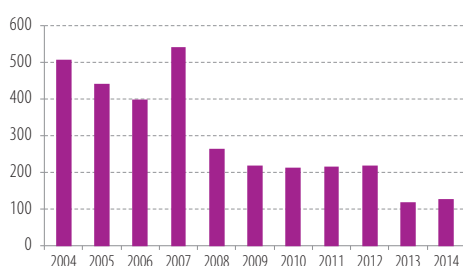
Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges	
Moyenne 2005-2009	373
Moyenne 2010-2014	179
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA Saint-Dié-des-Vosges	9,4 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

Évolution de la construction neuve

source : INSEE



Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA Saint-Dié-des-Vosges		Moy. 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
8,7 %	10,8 %	7,1 %	8,4 %

La CA de Saint-Dié-des-Vosges affiche un fléchissement net de la construction neuve sur la période 2010-2014. En effet, si la moyenne 2005-2009 s'élevait à 373 constructions par an, elle est divisée par 2 sur la période 2010-2014 avec 179 constructions neuves. Avec moins de 10 logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages, contre près de 12 pour l'ensemble des agglomérations du Grand Est, le taux de construction est inférieur à la moyenne régionale. Si la construction neuve diminue sur le territoire, Saint-Dié-des-Vosges se montre volontaire quant à la réhabilitation et à la rénovation de son parc existant, que ce soit dans les quartiers sociaux de Kellermann ou de Saint-Roch qui font l'objet de contrats de ville ou dans les territoires ruraux avec le programme Habiter Mieux.

En dépit de ces initiatives, une hausse de la vacance de 2,1 % entre 2008 et 2013 est constatée. À l'échelle de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est, cette hausse de la vacance est de 1,3 %. Le parc de logements du territoire de la CA de Saint-Dié-des-Vosges dépasse de plus de 2 % la moyenne de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est. Cette vacance s'explique par une perte d'attractivité du parc privé ne répondant plus tout à fait aux exigences du marché.

LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

Migrations résidentielles en 2013 avec les EPCI (principaux flux)

source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
CC des Hautes Vosges	9 %	Métropole Grand Nancy	15 %
CC Bruyères- Vallons-des-V.	7 %	CC Terr. Lunéville-Baccarat	9 %
Métropole Grand Nancy	6 %	CA Épinal	6 %
CA Épinal	5 %	CC des Hautes Vosges	5,5 %
ND (autres pays)	5 %	Eurométropole Strasbourg	4,5 %
CC Terr. Lunéville-Baccarat	5 %	CC Bruyères- Vallons-des-V.	2 %
Eurométropole Strasbourg	3 %	ND (autres pays)	-

Navettes domicile-travail en 2013 avec les EPCI (principaux flux)

source : INSEE

Flux entrants		Flux sortants	
CA Saint-Dié	81 %	CA Saint-Dié	88 %
CC Terr. Lunéville-Baccarat	3 %	CC des Hautes Vosges	2,5 %
CC des Hautes Vosges	2 %	CC Terr. Lunéville-Baccarat	2 %
CC Bruyères- Vallons-des-V.	2 %	CA Épinal	1,5 %
CC Région Rambervilliers	1 %	CC Bruyères- Vallons-des-V.	1 %
CA Épinal	1 %	CC Région Rambervilliers	1 %
Métropole Grand Nancy	1 %	Métropole Grand Nancy	1 %

Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

CA Saint-Dié-des-Vosges	Moyenne des 23 agglomérations
88 %	76 %

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges compte environ 25 876 emplois. 22 722 de ces emplois sont pourvus par des habitants de l'agglomération. L'agglomération accueille 18,5 % des emplois du département.

Les principaux flux entrants proviennent des territoires vosgiens limitrophes. La particularité de l'agglomération déodatienne tient à sa part importante d'actifs effectuant des migrations pendulaires en interne (81 %). En effet, 88 % des emplois du territoire sont pourvus par des personnes y résidant. Les flux entrants et sortants en lien avec la Métropole du Grand Nancy ne représentent que 2 % des migrations domicile-travail. La Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, intercommunalité limitrophe, est l'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle où le plus de déplacements pendulaires sont recensés. En définitive, les flux sortants observés sur le territoire se font en direction des intercommunalités géographiquement proches.

Concernant les migrations résidentielles, les échanges s'effectuent principalement avec les territoires voisins, à savoir la CC de Bruyères-Vallons-des-Vosges, la CC d'Épinal et la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat. Les métropoles de Nancy et de Strasbourg se démarquent également. En particulier, 15 % des flux sortants s'effectuent vers la Métropole du Grand Nancy et 5 % des entrants sont en provenance d'« autres pays », ce qui pourrait notamment s'expliquer par les prix attractifs de l'immobilier sur le territoire ou par l'achat de résidences secondaires dans les montagnes vosgiennes.

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

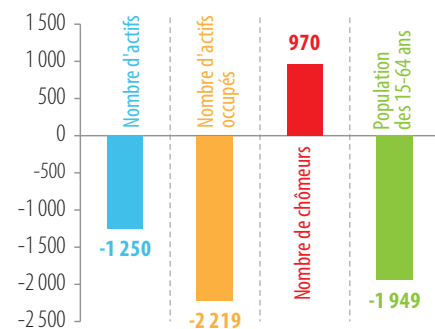
Une dynamique négative au cours des dernières années, liée à la désindustrialisation

source : INSEE

		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	CA Saint-Dié-des-Vosges	69,8 %	61,6 %	11,7 %
	Moyenne des 23 agglomérations	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	CA Saint-Dié-des-Vosges	70,9 %	60,9 %	14,1 %
	Moyenne des 23 agglomérations	71,2 %	60,3 %	15,4 %

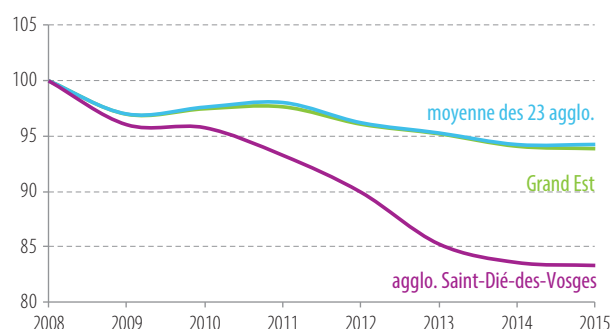
Le taux d'activité de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'élève à 70,9 % en 2013, et est proche de la moyenne de l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est (71,2 %). Le taux d'emploi est sensiblement supérieur à la moyenne des 23 agglomérations et le taux de chômage est plus faible : 14,1 % de taux de chômage en 2013 sur la communauté d'agglomération contre 15,4 % à l'échelle des 23 agglomérations. Entre 2008 et 2013, à l'instar de la grande majorité des agglomérations de la zone d'emploi de la région, la hausse constatée du taux d'activité camoufle une baisse du taux d'emploi et une hausse du taux de chômage, qui reste l'un des plus élevés du Sud-Lorraine.

Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

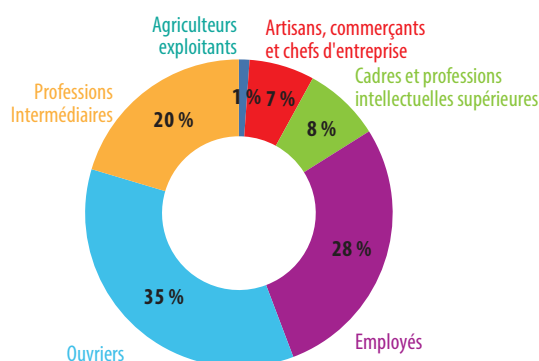
source : ACOSS



L'orientation historique industrielle du bassin d'emploi associée à la désindustrialisation nationale amène l'évolution de l'emploi salarié privé sur la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges à suivre une trajectoire nettement différente de celle du Grand Est ou des 23 intercommunalités. Cette évolution depuis 2008 est négative, et notamment parce que le territoire a été touché par la seconde vague de désindustrialisation (plasturgie, textile...). Toutefois, l'activité industrielle reste très présente sur le territoire (Papeterie de Clairefontaine, Marcillat, Inteva...) et largement supérieure à la moyenne du Grand Est (22 % des emplois contre 16 % pour la région). Elle tend également à se diversifier vers des filières porteuses (bois, éco-construction...).

Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



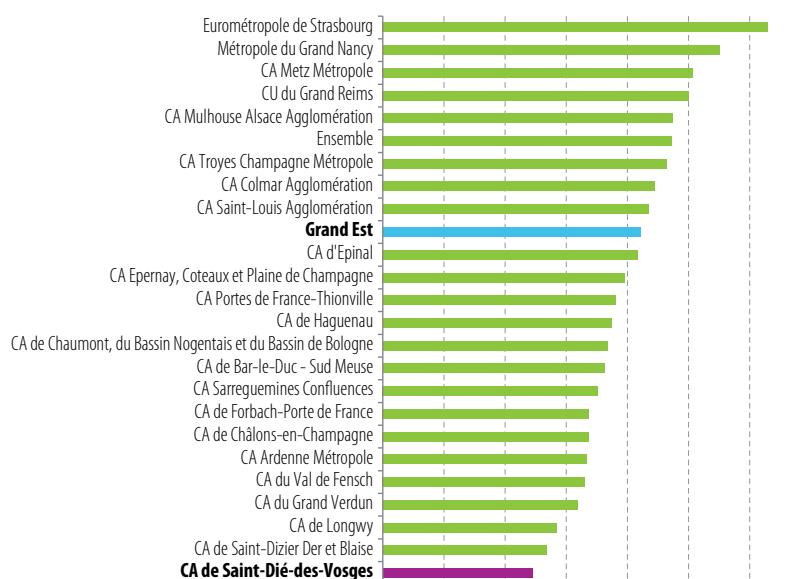
Part de l'emploi présentiel

source : INSEE

	CA Saint-Dié-des-Vosges	Moyenne des 23 agglomérations
2008	76,9 %	67,4 %
2013	79,8 %	68,7 %

Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges se distingue des 23 agglomérations du Grand Est par sa proportion plus importante d'ouvriers au détriment des cadres et professions intellectuelles supérieures, moins nombreux. Toutefois, l'évolution de la structure de l'emploi sur le territoire amène une tertiarisation des emplois au profit de l'activité industrielle. Le centre hospitalier est le premier employeur du territoire et la Mairie de Saint-Dié-des-Vosges, le troisième.

Les taux de chômage les plus élevés sont relevés chez les ouvriers et les employés. Il existe une inadéquation entre l'offre et la demande sur le territoire, avec des offres majoritairement dans le domaine tertiaire et des demandeurs aux profils généralement industriels.

L'inversion de la structure économique entre la sphère présentielle et la sphère productive s'est faite dans les années 1990. La part de l'emploi présentiel sur la communauté d'agglomération augmente et frôle les 80 % en 2013, loin devant la moyenne des agglomérations du Grand Est. Cette hausse s'effectue dans un contexte de baisse de l'emploi privé, et de la perte de vitesse de l'industrie sur le territoire local et national.

La part des emplois métropolitains supérieurs présents sur le territoire s'élève à 12 % en 2013 et est nettement inférieure à celle observée sur l'ensemble des 23 agglomérations du Grand Est (23,7 %). Ceci s'explique par la proximité de la Métropole du Grand Nancy, qui concentre une part importante d'emplois métropolitains supérieurs (plus de 28 %). Pour le département des Vosges, les emplois métropolitains supérieurs sont en majorité concentrés sur la préfecture d'Epinal (21 %).

LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est une jeune intercommunalité issue de la fusion de 6 intercommunalités au 1er janvier 2017. Lors des échanges, elle a principalement mis l'accent sur les projets et actions du passé et a exprimé ses ambitions pour les mois et années à venir.

État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ne dispose pas, à son échelle, de document cadre. Néanmoins, les communautés de communes avant fusion disposaient de quelques documents cadres :

- chacune avait un projet de territoire, un plan de paysage ;
- des documents d'urbanisme communaux.

Le PETR de la Déodatie a élaboré plusieurs documents : une charte de Pays, un schéma de mobilités, etc.

Elle envisage de prescrire dès 2017 l'élaboration d'un PLUi Habitat. Un diagnostic est également en cours pour définir la stratégie territoriale de ce nouvel ensemble territorial.

Enfin, la définition d'un SCoT massif a été validé par arrêté préfectoral à l'échelle des PETR de la Déodatie et de Remiremont et ses vallées.

Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

Le territoire de Saint-Dié-des-Vosges fonctionne dans un réseau urbain de proximité avec Nancy et Épinal, celui du sillon lorrain (flux domicile-travail, relations économiques tous secteurs et développement des secteurs innovants). Ce réseau est effectif également avec les territoires alsaciens de Sélestat, Molsheim et Strasbourg. La situation géographique de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges se concrétise par une position d'interface et/ou interland pour les métropoles nancéienne et strasbourgeoise.

L'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, avec sa ville-centre, est naturellement la capitale du massif vosgien. Baricentre du massif montagneux et à vocation forestière, ce territoire s'individualise au sein de la Grande Région.

Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...) ?

Avant la fusion, chaque intercommunalité gisait le développement économique. Des actions et projets pouvaient donc être en concurrence, notamment lors de la création de zones d'activités.

La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges affiche comme priorités en poursuivant le partenariat :

- Le développement économique et le maintien/création d'emplois ;
- La résorption des friches avec l'EPFL ;
- Le développement touristique, qui constitue un véritable ressort économique pour le territoire. Ce dernier peut s'appuyer sur les 3 abbayes, les lacs de Pierre-Percée, le massif vosgien, le patrimoine du XXème siècle, etc. qui constituent des éléments structurant à mettre en valeur ;
- L'innovation, avec la volonté d'accompagner l'ingénierie et de fédérer les acteurs. La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges est un territoire d'innovation (chimie verte, bois, recherche et développement).

Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle (urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...) ?

En termes **de tourisme et d'attractivité territoriale**, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a conscience de la richesse de son patrimoine naturel, forestier, montagneux et bâti qu'il convient de mettre en valeur (terre d'histoire : 4 abbayes, patrimoine architectural du XXème siècle, etc.).

Dans ce cadre :

- La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges va lancer une étude de stratégie pour la valorisation touristique et économique des 4 Abbayes (Moyenmoutiers, Senone, Etival et Saint-Dié-des-Vosges) ;
- Plusieurs sites feront l'objet d'études pour la mise en valeur du patrimoine : Saint-Dié-des-Vosges, avec le classement UNESCO de l'usine Duval ; Senones, Moyenmoutier et Etival pour les abbayes et le patrimoine plus ancien ;
- Elle est également partie prenante dans le projet de mise en valeur des lacs de Pierre-Percée ;
- Une partie du territoire de l'agglomération est également en cours d'étude de la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire ».



L'agglomération va se doter d'un schéma de positionnement stratégique pour mieux connaître ses atouts et faiblesses afin d'identifier ses axes de développement.

La stratégie touristique Massif des Vosges 2015-2020 est, quant à elle, structurée autour de 5 filières (stations vallées, sites de visite, bien-être, itinérance, écotourisme). Une nouvelle voie verte baptisée « Chemin des Abbayes » invite à découvrir plus de 1 000 ans d'histoire à travers 10 totems thématiques.

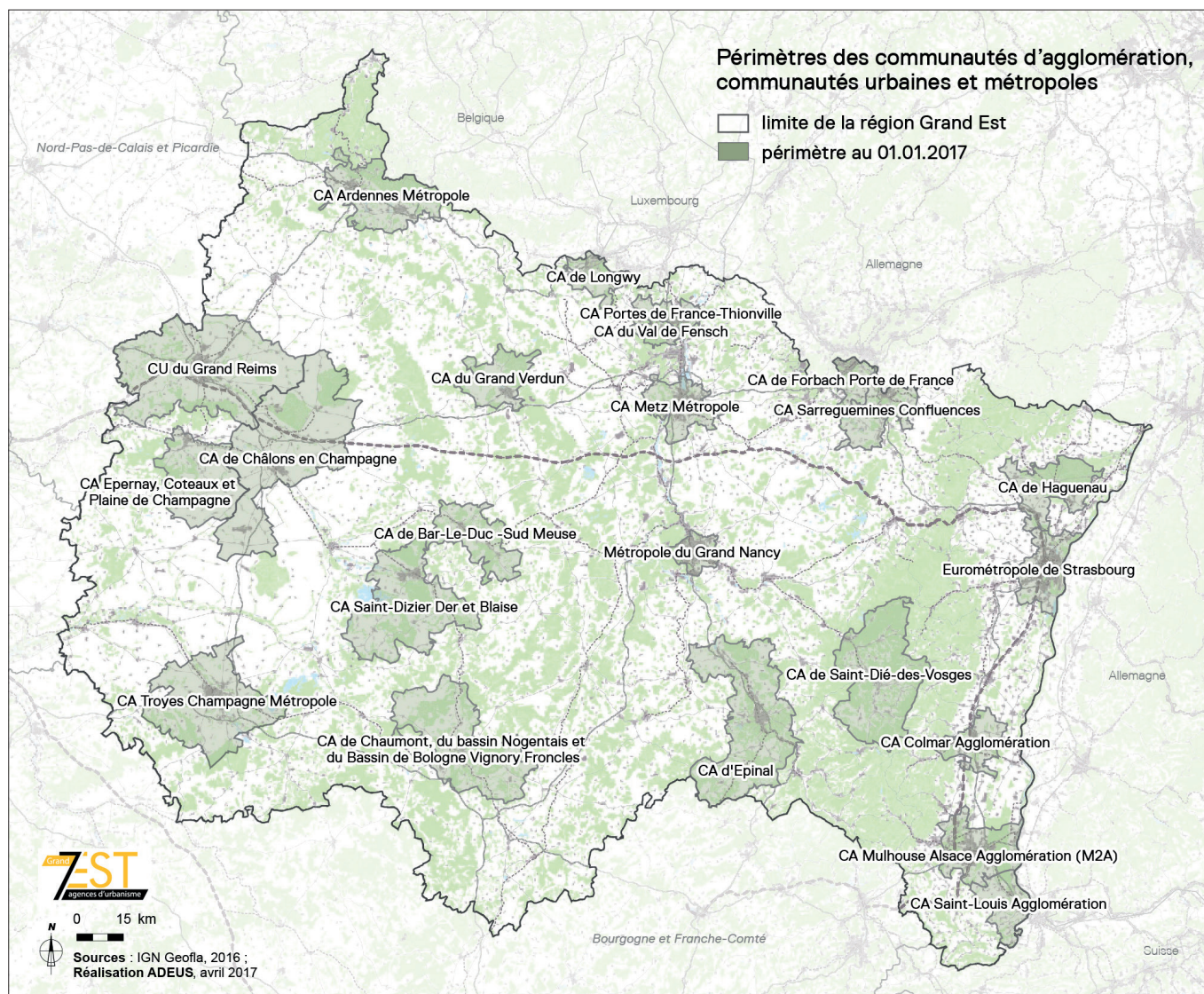
La CA de Saint-Dié-des-Vosges dispose également de sites touristiques d'importance : lacs de Pierre-Percée, Confiserie des Hautes Vosges, Fraispertuis juste à côté.

En termes d'**équipements**, la CA de Saint-Dié-des-Vosges va développer une médiathèque intercommunale.

En termes de **transports**, aucun projet n'est programmé à court terme.

QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

- Une attention particulière à l'équilibre et l'équité des territoires ;
- Une bonne articulation entre les territoires ;
- Une concertation et des échanges entre les différents territoires ;
- Une vision du massif vosgien pour en faire « un bien commun ».



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Alexandra Poidevin**, SCALEN
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin**, AGURAM
 Cartographie : **Fanny Chailloux**, ADEUS
 Mise en page : **ADEUS**